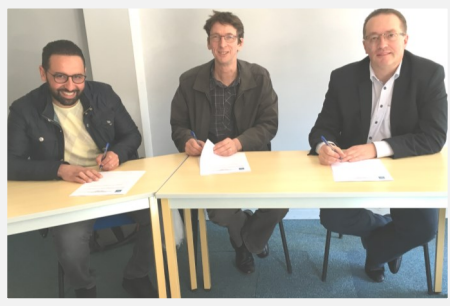




Ressources Humaines

Accord d'entreprise égalité femmes / hommes



Le 27 mars 2017, un **accord d'entreprise pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** a été signé pour une durée de 3 ans par le directeur général, François EICHHOLTZER et les délégués syndicaux (Christian PETER – CFTC et Younesse JAAFA – CFDT).

Les mesures favorisant l'égalité femmes/hommes portent entre autres sur :

- » le rééquilibrage à moyen terme de la proportion hommes/femmes dans l'effectif global du personnel,
- » l'évolution professionnelle sans discrimination,
- » le maintien de l'équilibre de vie personnelle et professionnelle,
- » la promotion de la mixité des emplois et des filières métiers,
- » le maintien de l'égalité de la rémunération.

Le document est consultable au service des ressources humaines ou pourra vous être envoyé par mail, sur simple demande.

Anne BOLTZ —Responsable des Ressources Humaines



Félicitations à :

- **Stéphanie LUX**, Agent de maîtrise administratif aux Ateliers Sinclair, pour ses **10 ans de présence**.



N°67
03/04/2017



A la découverte des structures sociales et médicales

Semaines d'information
sur
la santé mentale



Dans le cadre des **semaines d'information sur la santé mentale**, en partenariat avec la ville de Mulhouse, le centre hospitalier de Rouffach et le Conseil de Santé Mentale Mulhousien, 56 structures Mulhousiennes se sont mobilisées et ont ouvert leurs portes les 21 et 23 mars 2017.

Cette action avait pour objectif d'en faciliter l'accès au grand public et de renforcer le réseau mulhousien.

Chacune de ces structures a accueilli le public (habitants, usagers) et les professionnels.

Pour cette seconde édition, le FATH, le SAVS et le SASP 68 ont participé à cette manifestation.

Ainsi, 31 personnes de Mulhouse et environ se sont déplacés pour découvrir nos structures (13 pour le FATH, 18 pour le SAVS-SASP68).

Nous avons pu expliquer nos missions, notre travail et nos actions au quotidien.

Cela nous a également permis de participer à la visibilité et à la découverte des structures médicales et sociales de Mulhouse.

Un article paru dans le journal l'Alsace le 16 mars 2017 a apporté un éclairage plus particulier sur le travail du SASP 68.

Paul Depuydt—Chef de service FATH—SAVS

Visite de la Radio pour une classe de l'IMPro

Le vendredi 10 février dernier, nous sommes allés visiter le studio d'enregistrement de la Radio MNE à Mulhouse.

La Radio MNE signifie : **Mulhouse Nouvelle Expérience.**

Elle est située au 13 rue de Pfastatt bâtiment 75 Friche DMC 68200 Mulhouse.

On peut écouter la radio sur la fréquence 107.5 FM.

La Radio est ouverte à tout public, nous sommes tous les bienvenus !

C'est une radio associative qui défend des valeurs non commerciales.

La Radio est un média (un outil qui informe plusieurs personnes à la fois) comme internet, la télévision, la presse et l'affichage.

Carl et Michael nous ont expliqué la différence entre une radio publique, privée et associative.

Après avoir parlé du conducteur (déroulé) d'une émission, nous avons mis les casques sur la tête et nous avons fait un enregistrement. Carl nous a interviewés. Nous étions impressionnés... et nous avons beaucoup ri !



Jimmy – Steven – Ismail – Ludovic – Classe avec Céline SCHRECK



Film d'animation au SESSAD

L'équipe du SESSAD a collaboré durant 2 années, avec Békir AYSANG, artiste, pour proposer aux jeunes, un projet mêlant réalisation artistique et affirmation de soi.

A raison d'une séance par mois, les jeunes du Sessad ont réalisé un film d'animation pour présenter la structure SESSAD et sensibiliser au handicap et à la différence.

Parmi toutes les techniques d'arts visuels, la technique d'animation du « **stop motion** » (image par image) a été choisie car c'est la plus accessible.

D'abord, il a fallu :

- ◆ « Inventer » une histoire pour présenter le Sessad, un « storyboard » c'est-à-dire un scénario en images.
- ◆ Lister les éléments nécessaires pour composer les différentes séquences : personnages et décors.
- ◆ Dessiner et découper les personnages et les décors sur des feuilles de papier de couleur.



Puis avec un appareil photo fixe posé sur un trépied sur la table, les jeunes ont pris des photos à intervalles réguliers, tandis que d'autres déplaçaient lentement chaque partie des personnages et des décors.

Un élève installé derrière l'ordinateur faisait défiler les images à raison de 15 images par seconde. Ainsi le mouvement s'animait.

Au bout de 15 photos, on a une durée d'une seconde de film !

Puis il a fallu convertir les photos en vidéo, enregistrer les dialogues et les voix des différents narrateurs et enfin faire le générique et les titres.

Les jeunes se sont bien motivés pour la réalisation de ce film d'animation, où ils se sont sentis responsables, créateurs et acteurs à part entière. Ils ont pris plaisir à le réaliser et à vivre ensemble une aventure de ce genre, défiant patience, rigueur et persévérance.

Nadine Jedrzejczak, éducatrice spécialisée au Sessad